

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Décembre 2018**

OBJET : Désignations à divers organismes.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé de désigner les représentants du Département suivants :

Parc National des Calanques - Conseil d'administration :

Représentante de la Présidente : Madame BIAGGI

Titulaires : Monsieur GENZANA - Madame BERNASCONI

Suppléants : Madame CARRÉGA - Monsieur REY

Parc National des Calanques - Commission escalade :

Madame CHABAUD et Monsieur GENZANA

- Pour la Direction des Espaces Naturels et la Forêt : Didier WILLART / Sous-directeur des Espaces Naturels Départementaux.
- Pour la Direction des Sports : Michaël ISERABLE / Chargé de Projet Sportif.

IDDA (Institut départemental de développement de l'autonomie) - Conseil d'administration :

Monsieur Nicolas FERNANDES

Directeur de l'IME (institut médico-éducatif) Les trois Lucs à Marseille.

A l'unanimité

Madame DALBIN, Monsieur RÉAULT ne prennent pas part au vote

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée